

En complément de l'offre de soin, **des projets urbains de qualité** représentent un levier majeur pour les collectivités en termes **d'attractivité territoriale et d'amélioration de la qualité de vie des habitants**.

Qu'il s'agisse de créer un nouveau quartier, de requalifier un quartier politique de la ville ou de revitaliser un centre bourg, **initier une démarche d'urbanisme favorable à la santé garantira une meilleure prise en compte des objectifs d'amélioration du cadre de vie des habitants dans les aménagements**. En identifiant en amont les points forts et les points faibles du site de projet en matière de qualité de l'habitat, de mobilité active, de services, de lien social, de nature en ville et de paysage, **les opportunités de préserver ou d'améliorer l'état de santé et le quotidien des habitants** et notamment des plus fragiles (personnes âgées, enfants, jeunes ménages...) se présenteront. Autant d'ingrédients à prendre en compte avec les opérateurs pour fabriquer des villes et des villages qui prennent soin des plus vulnérables et donc de tous, tout en les adaptant aux enjeux santé posés par le changement climatique.

En Auvergne-Rhône-Alpes, **les Agences d'urbanisme** ont mené plusieurs démarches d'urbanisme favorable à la santé dans des contextes d'écoquartiers, de quartiers politiques de la ville ou de revitalisation de centre-bourg. **L'Observatoire Régional de la Santé** Auvergne-Rhône-Alpes, avec lequel les Agences d'urbanisme œuvrent au rapprochement entre santé et urbanisme, mène également des Evaluations d'Impact sur la Santé (EIS).

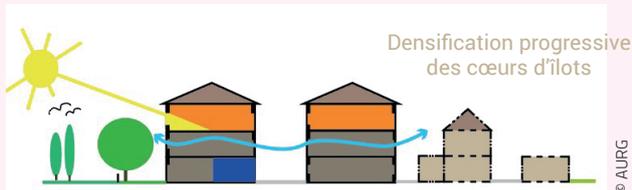
Il existe plusieurs guides méthodologiques pour aider à structurer ces démarches. En complémentarité, cette fiche pédagogique présente plusieurs expériences réalisées récemment en Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que les premiers enseignements qui en ont été tirés.



Skate parc et quartier résidentiel en construction, Crolles



TISSU URBAIN MÉDIÉVAL



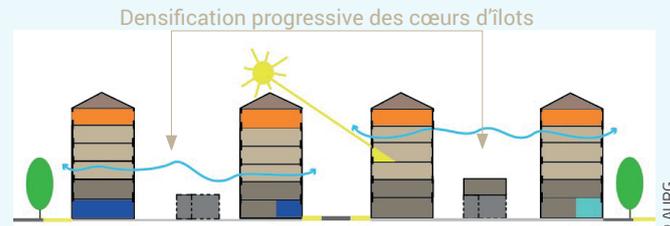
+

- ▶ Maison de ville en pierres, appartements traversants
- ▶ Bonne inertie, confort d'été (sauf derniers étages)
- ▶ Ventilation naturelle
- ▶ Présence partielle de jardins
- ▶ Proximité des services, d'une agriculture vivrière

-

- ▶ Peu de lumière (fenêtres étroites, plafonds bas, tissu dense)
- ▶ Risque d'humidité si isolation par l'extérieur
- ▶ Mauvaise acoustique entre les étages et les cloisons non porteuses
- ▶ Peu de rangements, pas de balcons
- ▶ Peu d'espaces communs (vélos, déchets...), escaliers raides
- ▶ Contexte urbain très minéral en dehors des quelques jardins

TISSU URBAIN HAUSSMANNIEN



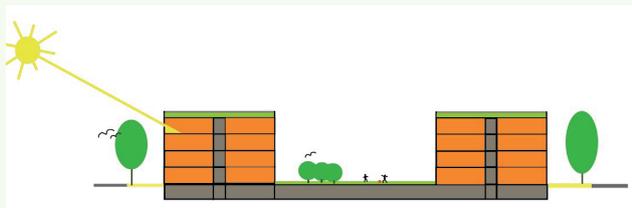
+

- ▶ Immeuble en pierres ou en brique
- ▶ Plafonds hauts : luminosité et possibilité de rafraîchissement
- ▶ Bonne inertie / confort d'été (sauf derniers étages)
- ▶ Appartements traversants, ventilation naturelle
- ▶ Possibilité de transformation de son logement (mezzanine, nombreux rangements)

-

- ▶ Mauvaise acoustique entre les étages et les cloisons non porteuses
- ▶ Peu d'espaces communs pour poussettes, vélos, déchets
- ▶ Contexte urbain très minéral : peu d'accès à la nature et risque d'îlot de chaleur

TISSU IMMEUBLES COLLECTIFS RÉCENTS (POST RT 2012)



+

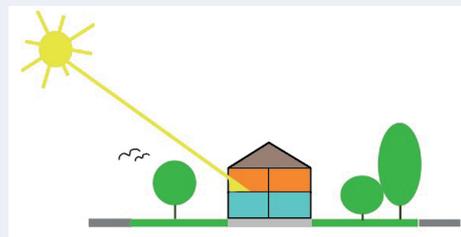
- ▶ Immeuble en béton avec isolation par l'extérieur
- ▶ Confort hivernal
- ▶ Bonne acoustique entre les appartements
- ▶ Présence d'annexes, de salles d'eau
- ▶ Bonne accessibilité PMR (ascenseurs) ; espaces communs pour les poussettes, vélos, déchets
- ▶ Proximité à la nature (mais parfois sur dalle)

-

- ▶ Inconfort d'été : plafonds bas, appartements rarement traversants
- ▶ Réduction progressive de la taille des logements : phénomène de suroccupation, conflits d'usage des pièces, peu de rangements
- ▶ Végétation sur dalle : peu ou pas d'arbres (donc nature plus « limitée » et rafraîchissement moins efficace), inconfort acoustique

Accès relatif à la lumière naturelle (fenêtres larges mais plafonds bas et appartements pas toujours traversants)

TISSU MAISONS OUVRIÈRES



+

- ▶ Bon accès à la lumière naturelle
- ▶ Appartement traversant
- ▶ Présence d'annexes, de salle d'eau
- ▶ Jardin individuel ou collectif
- ▶ Proximité à la nature

-

- ▶ Maison en briques, mâchefer, moellons : mauvaise inertie, inconfort d'été et d'hiver
- ▶ Risque d'humidité si isolation par l'extérieur
- ▶ Mauvaise acoustique entre les appartements

- Étages supérieurs (inconfort thermique en été)
- Étages intermédiaires (luminosité, confort thermique en été et en hiver)
- Étages inférieurs (peu de lumière, fraîcheur, humidité)
- Commerce / service en RdC
- Locaux en RdC, froids et peu adaptés à l'habitat.

- 🌳 Proximité à la nature : calme, biodiversité, saisonnalité
- 🌬️ Ventilation naturelle

- + Favorable pour la santé
- Défavorable pour la santé

Des expériences inspirantes

Le quartier Terrenoire à Saint-Etienne : une démarche d'urbanisme favorable à la santé dans un cadre pré-opérationnel (2016-2017)



Vue sur l'autopont qui surplombe le quartier depuis les jardins ouvriers Volpette

Maîtrise d'œuvre : epures, l'agence d'urbanisme de la région stéphanoise

Collectivité concernée : Ville de Saint-Etienne

Site et contexte : le quartier de Terrenoire est une ancienne commune de Saint-Etienne, marquée par son héritage industriel. Son centre se caractérise par un habitat ancien et dense, très exposé aux nuisances air-bruit, accueillant une population modeste. Malgré une inscription en politique de la ville, le quartier ne faisait pas, au moment de l'étude, l'objet d'un projet de renouvellement urbain financé par l'ANRU et les collectivités.

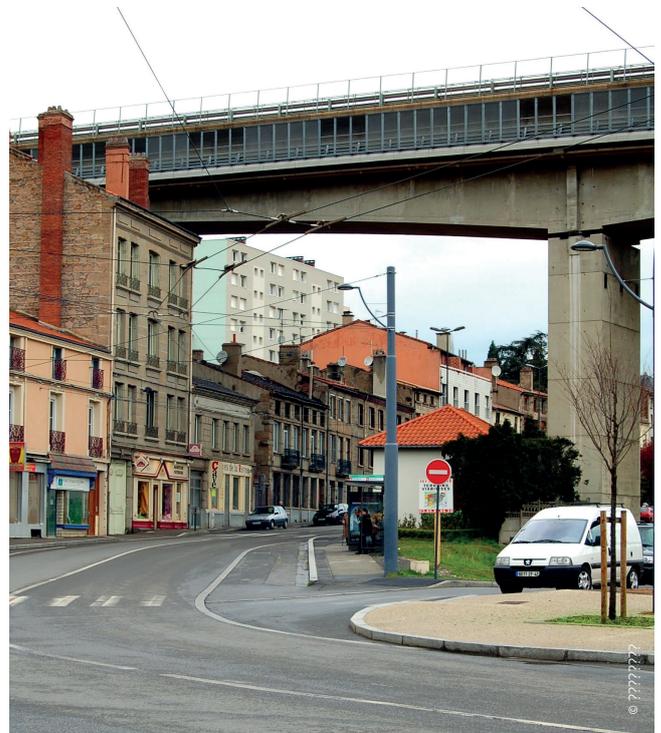
Phase du projet : pré-opérationnelle

Démarche méthodologique :

- ▶ Diagnostic de l'état de santé de la population et des déterminants environnementaux avec une approche statistique et une approche terrain :
 - recensement de l'habitat dégradé et / ou vacant
 - repérage des chemins et passages utilisés par les piétons
- ▶ Entretiens avec les acteurs associatifs et les professionnels de santé du quartier
- ▶ Identification d'enjeux par sous-secteurs
- ▶ Élaboration du plan d'action.

Points forts de la démarche : un plan d'action hiérarchisé et construit en plusieurs étapes avec les partenaires

1. **Organisation d'ateliers** sur les trames vertes, la mobilité et sur l'habitat ; L'objectif était de faire débattre des techniciens de la Ville de Saint-Etienne, de Saint-Etienne Métropole et de l'ARS à partir de scénarii contrastés.
2. **Définition d'une stratégie d'intervention**, avec un zoom sur deux secteurs-clé : le centre de Terrenoire et le bassin de Janon.
3. **Finalisation du plan d'action** (carte page suivante) en détaillant les outils stratégiques à mobiliser et les actions opérationnelles à mettre en œuvre.



Quartier Terrenoire, Saint-Etienne

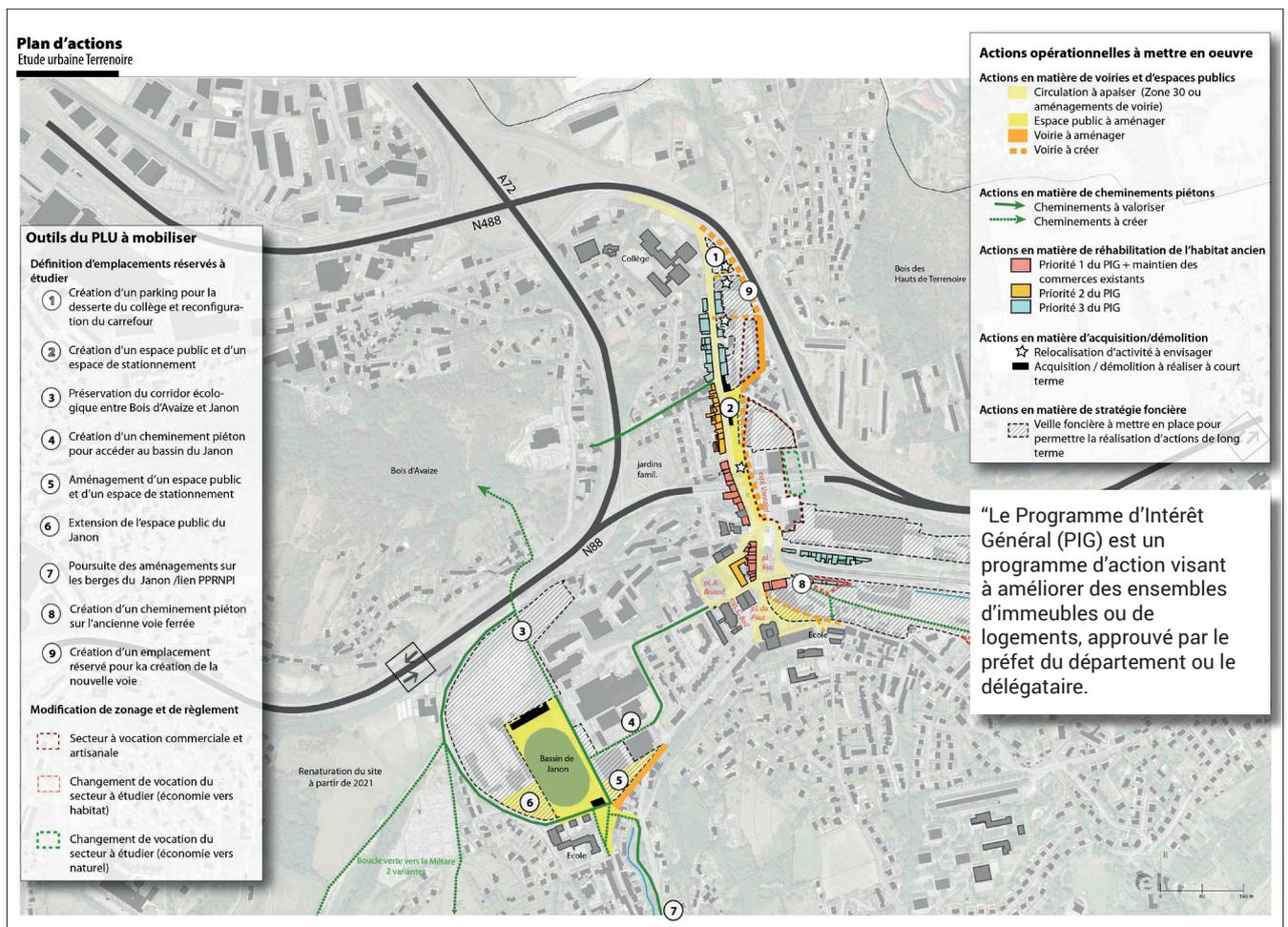
Guillaume Pérache, chef de projet, Ville de Saint-Etienne

Le diagnostic a fait évoluer certaines idées que j'avais sur le quartier. D'abord, si j'étais préoccupé par la pollution atmosphérique et le bruit, je n'avais pas pensé à l'impact de certains déterminants comme la pauvreté, la marche à pied, l'accès aux parcs... Ensuite, les résultats sur certains secteurs m'ont surpris (...). Lors de la définition des orientations et du plan d'action, la démarche santé a été très utile pour nous éclairer sur ce qu'il fallait faire sur le secteur Louis Destre. Grâce à l'approche à la parcelle, nous avons pu voir que, malgré les nuisances liées aux voiries, les cœurs d'îlots sont relativement épargnés et peuvent être agréables à vivre. Nous avons alors redéfini les secteurs où il fallait maintenir de l'habitat. Nous avons aussi proposé de doubler la voirie afin d'avoir une rue centrale en circulation apaisée, avec de l'habitat et des commerces et une rue parallèle plus à l'est qui supporterait le trafic le plus important. Je recommanderais de mener ce genre de démarche à tout territoire qui concentre beaucoup de problématiques de santé, comme le quartier de Terrenoire. »



Ressources

<https://www.epures.com/index.php/publications/epures/sante/784-les-demarches-urbanisme-favorable-a-la-sante-dans-la-loire-retour-d-experience>



Les Villeneuves à Grenoble et Échirolles : une Évaluation d'Impact sur la Santé (2019)



Quartier les Villeneuves, Grenoble

Maîtrise d'œuvre : l'Observatoire Régional de la Santé AURA

Collectivités concernées : Villes de Grenoble et Échirolles

Site et contexte : Les Villeneuves, de Grenoble et Échirolles (38), quartiers défavorisés, font l'objet d'un programme de rénovation urbaine d'ampleur visant à les rendre de nouveau attractifs.

En dépit des nombreux atouts qu'ils présentent (espaces publics, tramway, équipements et tissu associatif...), ces quartiers souffrent d'une image dégradée et stigmatisée, associée à un fort niveau d'insécurité, mais également de problématiques d'îlots de chaleur, d'insalubrité, de santé mentale et de diabète.

Phase du projet : opérationnelle

Démarche méthodologique : l'évaluation d'impact sur la santé

Par une approche structurée qui permet d'observer et de traiter différentes facettes de la santé au sein des projets urbains, **l'évaluation d'impact sur la santé** (EIS) encourage les partenariats et anticipe les questions de santé le plus tôt possible dans le processus de décision.

L'EIS est une démarche en plusieurs étapes (graphique ci-contre). Le travail a été suivi par un comité de pilotage (équipe évaluatrice, élus, membres des directions des villes impliquées, professionnels et représentants d'habitants). Un **profil socio-sanitaire et environnemental** du périmètre de l'étude a été réalisé. L'estimation des impacts est issue de l'analyse croisée des données issues de la littérature, d'enquêtes ad hoc, de diagnostics, de la participation de l'équipe

évaluatrice à différentes instances, d'entretiens avec des professionnels (gardiens d'immeubles, professionnels de santé, éducateurs, spécialistes), des habitants et des observations de terrain. Les conclusions de l'EIS ont été présentées au Copil.

POINTS FORTS DE LA DÉMARCHÉ

Définir le projet sur lequel l'EIS portera

Constituer les instances de pilotage

Sélectionner les déterminants à enjeux

Analyser les effets potentiels à l'aide de données probantes

Recueillir les données et témoignages de publics concernés

Co-construire et hiérarchiser des recommandations

Mettre en place un suivi et évaluer le processus de l'EIS

Aux Villeneuves, le projet urbain a été évalué quant à son impact sur quatre déterminants : espaces verts et publics, cohérence urbaine/mobilités/déplacements, offre de commerces et de services et mixité sociale. Les résultats de l'évaluation ont montré que le programme de rénovation urbaine était susceptible d'avoir un mélange d'impacts mitigés et positifs sur la santé. L'EIS a abouti à la co-construction avec le Copil de 47 recommandations qui ont ensuite été hiérarchisées. Par exemple : analyser les flux de déplacement lors de la requalification des avenues, favoriser des parcours ludiques et d'apprentissage en travaillant sur des cheminements et des maillages attractifs, travailler sur les différentes possibilités de détournement et de mésusage du mobilier urbain, etc.

Reprises dans les documents officiels de la démarche de labellisation « Écoquartier populaire », ces recommandations sont devenues de véritables indicateurs. Cette labellisation a ainsi intégré une dimension « santé et bien-être » au-delà des questions de développement durable.

Points fort de la démarche

1. Le partage d'une culture commune autour de la santé

L'EIS est apparue comme la démarche idéale pour atteindre l'objectif de recréer un quartier urbain de qualité et ainsi devenir le premier écoquartier populaire, en essayant d'intégrer la santé aux différentes politiques métropolitaines.

2. Une démarche de participation transversale et pluridisciplinaire prenant en compte les points de vue de tous les acteurs, y compris celui des habitants

La démarche a permis l'implication de tous, à travers le recueil de la parole des habitants, la participation active des chefs de projets de renouvellement urbain et la présence du tissu associatif.

3. Une prise de conscience

Les acteurs impliqués ont réalisé que la santé constitue un objectif au même titre que les objectifs classiques de projets urbains. L'EIS s'est révélée être un outil pertinent pour restaurer le dialogue entre les services et que chacun se sente impliqué.

Le quartier des Iles de Mars (Pont-de-Claix) : une Évaluation d'Impact sur la Santé (EIS) (2019-2020)



Quartier des Iles de Mars, Pont-de-Claix

Maîtrise d'œuvre : une équipe pluridisciplinaire de l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise.

Collectivités concernées : Grenoble Alpes Métropole – Ville de Pont-De-Claix – ARS

Site et contexte : Les Iles de Mars-Olympiades est un quartier politique de la Ville qui fait l'objet d'un projet de renouvellement urbain ambitieux porté par la ville de Pont-De-Claix et la Métropole grenobloise. Ce projet a débuté dans les années 2010 et est encore en cours. Il prévoit la création d'un pôle petite enfance, des actions d'amélioration de l'habitat et de réaménagement des espaces publics au cœur du quartier, une extension au sud sur un site d'équipement actuellement en friche.

Phase du projet : projet de renouvellement urbain en cours de définition sur sa partie sud et en cours de chantier sur sa partie nord.

Démarche méthodologique :

L'Agence d'urbanisme a engagé le processus par la réalisation **d'un diagnostic santé mobilisant des données sanitaires, sociales et environnementales** qu'elle a partagé avec les élus, les services communaux, les services métropolitains, les bailleurs et l'ARS. Pour compléter ce temps de partage et approfondir la réflexion sur le terrain, elle a **organisé une balade urbaine** avec ces mêmes contributeurs.

L'Agence d'urbanisme a ensuite animé trois ateliers sur les thématiques suivantes : **Petite enfance et Santé, Espace public et Santé, Habitat et santé**. Ils ont chacun réuni les parties prenantes motivées par les enjeux de santé que ce soient les maîtres d'ouvrage, les concepteurs, les gestionnaires du projet urbain ou les

Ressources

http://www.ors-auvergne-rhone-alpes.org/pdf/EIS_Villeneuves_synth%C3%A8se.pdf

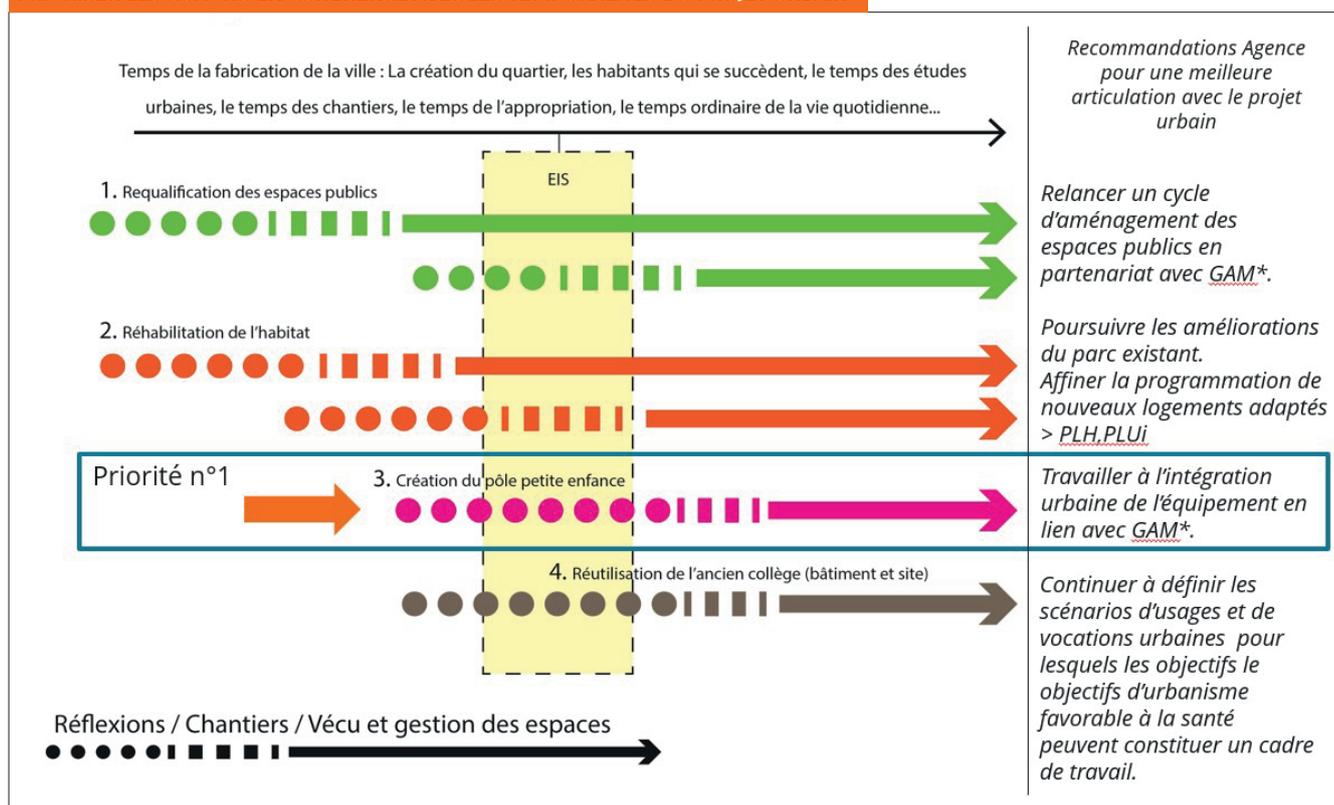


usagers du quartier. Ces ateliers ont permis d'identifier les orientations du projet urbain d'ores et déjà favorables à la santé et **les pistes pour aller plus loin**. En dernière étape, **un atelier transversal** a réuni une vingtaine de participants pour des échanges croisés et a permis l'identification de **neuf recommandations pour la suite du projet urbain**. Elles reflètent par exemple les attentes d'accompagnement des bailleurs en **santé mentale pendant la phase chantier**, les demandes des usagers **pour une meilleure prise en compte du confort estival** dans les futurs aménagements d'espaces publics ou sur l'opportunité **d'améliorer l'accès aux biens de première nécessité via le renforcement de l'offre commerciale de proximité** de la future extension sud du quartier.

Points forts de la démarche : une évaluation co-construite pour des recommandations adaptées au contexte et aux acteurs

1. L'EIS est un outil efficace pour la promotion de la santé en urbanisme et de sensibilisation des acteurs **qui fabriquent la ville, à l'impact positif ou négatif de leurs actions sur la santé des habitants**.
2. Les ateliers ont permis une évaluation partagée entre les **parties prenantes du projet urbain et de la vie du quartier** et l'identification des leviers pouvant être **activés à plusieurs pour améliorer les conditions de vie des habitants**.
3. Un processus qui a permis à l'Agence d'urbanisme et à la collectivité de prioriser les actions à mener en matière de santé **en cohérence avec les temporalités du projet urbain**.

PRIORISER LES ACTIONS EN COHÉRENCE AVEC LES TEMPORALITÉS DU PROJET URBAIN



GAM : Grenoble Alpes Métropole - Source : AURG 2020

Ressources

<https://www.aurg.fr/5902-9-recommandations-pour-un-urbanisme-du-soin.htm>
<https://www.aurg.fr/5868-la-sante.htm>





En résumé, les facteurs de réussite d'une démarche urbanisme favorable à la santé dans le cadre d'un projet urbain

- ▶ Lancer la démarche UFS dès la phase de programmation urbaine pour sensibiliser les différents acteurs, et avoir le maximum de levier à disposition en main pour créer un projet urbain favorable à la santé.
- ▶ Associer le plus largement possible les parties prenantes pour définir des objectifs santé adaptés au contexte spatial et social : élus, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvres, opérateurs urbains (bailleurs, promoteurs, aménageurs), acteurs de la santé et de l'environnement, acteurs sociaux (CCAS, monde associatif), usagers et habitants...
- ▶ Partager et tenir les objectifs santé dans le temps à toutes les étapes du projet (de la conception à la mise en œuvre).

Ressources :

Dossier Internet « La santé une opportunité pour les projets de renouvellement urbain »

<https://www.aurg.fr/5868-la-sante.htm>



Ressources :

- « Agir pour un urbanisme favorable à la santé : concepts & outils », EHESP et DGS, 2014
- « Guide ISadOrA : une démarche d'accompagnement à l'intégration de la Santé dans les Opérations d'Aménagement urbain », École Des Hautes Etudes En Sante Publique et a'urba (Agence d'urbanisme de Bordeaux), mars 2020
- « Évaluation d'impact sur la santé des habitants : définition et modalités de mise en œuvre », Françoise Jabot, LA SANTÉ EN ACTION – No 450 – Décembre 2019
- « Dépasser les idées préconçues entre santé et aménagement urbain : les clefs de l'urbanisme durable », ADEME, novembre 2021

Pour vous accompagner dans une démarche d'urbanisme favorable à la santé et au bien-être des habitants, des fiches pratiques et inspirantes sont disponibles

Fiche 1 Urbanisme et santé : alliés pour la vi(II)e	Fiche 2 Déterminants de santé	Fiche 3 Projet de Territoire	Fiche 4 Diagnostic	Fiche 5 Santé et projets urbains	Fiche 6 Santé et PLU/PLUi	Fiche 7 Santé et Scot	Fiche 8 Enjeux juridiques
Fiche 9 Sur le terrain : La Mure	Fiche 10 Sur le terrain : Quart Nord-Est Saint-Etienne	Fiche 11 Sur le terrain : PLH St-Marcellin Vercors Isère Communauté	Fiche 12 Sur le terrain : Vienne Condrieu Agglomération	Fiche 13 Sur le terrain : Scot Bresse Val de Saône	Fiche 14 Sur le terrain : Scot Sud Loire		

Faire valoir les enjeux de santé dans les documents de planification et les projets d'aménagement : c'est la mission que s'est donné le réseau des Agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes (réseau Urba4), dans le cadre d'un partenariat avec l'Observatoire régional de la Santé, la Direction Régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement et l'Agence Régionale de Santé.

